

## **PUBLIC**

Cariste expérimenté possédant un CACES® R 389. Validité échue (supérieur à 5 ans recommandation CRAM).

## **OBJECTIFS**

- Réactualiser ses connaissances.
- Renouveler son CACES® en validant ses compétences à conduire un chariot en toute sécurité par un examen avec contrôle des connaissances et savoir-faire.
- Pour l'employeur, renouveler l'autorisation de conduite sous réserve de l'aptitude médicale.

## **PRE-REQUIS**

Avoir validé un CACES R389 mais échoué

## **POSITIONNEMENT**

Aucun

## **DUREE**

Durée : 2 jours, soit 14 heures

## **EVALUATION DES ACQUIS**

Evaluation théorique et pratique

## **MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation en salle et conduite des types de chariots alternées dans les conditions d'exigences de l'examen.

## **NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION**

mini 1/ maxi 2 à 6 en fonction du nombre de catégories demandées

## **PROGRAMME**

### **Formation théorique (1/2 journée)**

- ↳ Révision et remise à niveau sur les connaissances nécessaires à l'examen :
  - Réglementation
  - Responsabilité
  - Classification et technologie des chariots
  - Sécurité de conduite
  - Règles d'utilisation
  - Conformité, maintenance, entretien
  - Exigences CACES®

### **Formation pratique (1/2 journée)**

- ↳ Pratique de la conduite en sécurité
- ↳ Diverses utilisations des chariots conformes aux exigences d'évaluation CACES®
  - Prise de poste
  - Règles de circulation
  - Stockage / gerbage
  - Chargement / déchargement
  - Prise / dépose de charges
  - Instructions et consignes de sécurité

### **Examen test CACES® (1 jour / groupe en fonction de la catégorie)**

- ↳ Evaluation théorique et pratique
- ↳ Délivrance du CACES®